

*N'oubliez pas de visiter le site internet de l'école, vous y trouverez de nombreuses informations sur l'école, et pour certaines classes, il est possible de chaîner vers le blog de la classe (accès sécurisé par mot de passe, site non public donc non référencé dans les moteurs de recherche) :*

<http://www.ec-joliot-curie-acheres.ac-versailles.fr/>

## **Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 14 octobre 2014**

Participants : Voir tableau élargement ci-joint.

Début du conseil : 18h30. L'ordre du jour a été respecté : y figurent les points ci-dessous :

### **ECOLE**

-Présentations des personnes :

*Un tour de table est proposé. Il y a trois nouveaux au sein de l'équipe enseignante : M Freville, Mme Mallet et Mme Merrien. Le représentant de la mairie est M Desmarest. La DDEN est Mme Aguilera. Sont présentes au conseil de manière exceptionnelle, Mmes Lavaud et Fialaire afin de représenter les animateurs dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme sur les rythmes scolaires.*

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

*Le taux de participation au vote est de 31,62%. La majorité des bulletins ont été envoyés par correspondance. Une seule liste UNAAPE était candidate. Les dix sièges sont donc pourvus et attribués à UNAAPE. 10 parents élus sur 13 sont présents au conseil.*

- Rappel du rôle du conseil d'école et des règles de fonctionnement.

- Approbation du compte-rendu précédent : 2 points retenus.

*1. La majorité des demandes de travaux discutées lors du conseil d'école précédent a été réalisée. Reste à réfléchir sur le mur du gymnase donnant sur la cour.*

*2. Des changements ont été portés sur le règlement intérieur de l'école.*

- Point sur les effectifs de la rentrée 2014 :

*La structure d'école reste à 10 classes. Le jour de la rentrée, l'école comptait 244 élèves. Au 14.10, l'école compte 246 élèves.*

- Organisation de la semaine scolaire :

*La semaine s'organise sur neuf demi-journées. Le mercredi matin est travaillé en résultat du vote des parents. Les horaires des matinées sont identiques : 8h30-12h00.*

*Le lundi, mardi, jeudi et vendredi les horaires sont les suivants : 8h30-12h00 / 14h00-15h30.  
Concernant le mardi : 8h30-12h00 / 14h00-16h00.*

*Une collation est organisée le matin, dans le cadre d'un dispositif pédagogique d'école.*

- Règlement intérieur de l'école :

*Eu égard à la réforme sur les rythmes scolaires, l'équipe enseignante propose quelques modifications du règlement, avant de le soumettre à la réflexion puis la décision du conseil d'école de l'entériner.*

- Sont mentionnés : Les nouveaux horaires scolaires. L'organisation des passations « temps d'école/temps municipal ». L'obligation de prévenir l'école (ainsi que la mairie), par écrit, en cas de non participation aux NAPS. L'organisation d'une collation sur le temps de classe. L'interdiction d'afficher des documents à caractère privé sur l'école. L'interdiction de fumer en présence des enfants (même en cas de sortie scolaire).

- RASED :

### **Qu'est-ce qu'un RASED ?**

*(Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).*

*Le RASED est un dispositif mis en place par l'Education Nationale dans les écoles maternelles et élémentaires sous la responsabilité de l'Inspectrice de l'Education Nationale.*

### **Quels sont les professionnels du RASED ?**

*Au sein du RASED travaillent différents professionnels : l'un ou l'autre de ces professionnels intervient en fonction de l'analyse des demandes.*

*Cette année le RASED sur Achères est constitué de :*

*Pour votre école : Madame Parlouer Françoise psychologue, messieurs François Nerrière chargé des aides spécialisées à dominante rééducative et Patrick Guillard chargé des aides spécialisées à dominante pédagogique.*

### **A quoi sert un RASED ?**

*Le RASED a pour mission l'aide aux élèves en difficulté et l'intervention préventive aux cycles 1,2 et 3. Ce dispositif d'aides peut intervenir en complément des mesures prises par le maître de la classe et l'équipe pédagogique.*

### **Comment intervient le RASED ?**

*Le réseau d'aides intervient, après concertation, à la demande des enseignants principalement. Ces aides ont lieu pendant le temps scolaire, elles sont gratuites. L'accord de la famille est nécessaire.*

### **Comment contacter le RASED ?**

*Si votre enfant présente des difficultés scolaires, comportementales ou autres à l'école, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'enseignant de sa classe ou le directeur de l'école pour en parler. Avec eux ou par leur intermédiaire vous pourrez être mis en contact avec l'un des professionnels du RASED. Cependant les parents et les élèves ont aussi la possibilité de contacter directement le psychologue scolaire.*

- Bilan OCCE :

*"Le bilan financier de la Coopérative scolaire est présenté par Madame Gouti, intervenant en tant que trésorière. L'équipe enseignante tient à remercier les parents pour leur versement à la coopérative, en hausse cette année. La totalité de la somme a été redistribuée à chaque classe afin que chaque enseignant puisse financer les sorties scolaires et les projets de classe. Les projets de l'école sont financés par la coopérative générale. "*

	Année 2013	Année 2014
<b>Solde au 1/09</b>	8 171	8639
<b>Recettes</b>	<b>15 776</b>	<b>5 528</b>
Dont Versement familles	3 931	4 368
Subventions	1 875	
Kermesse/ Loto	1 576	1 160
Photos	2 268	
<b>Dépenses</b>	<b>15 314</b>	<b>1 131</b>
Gros équipement	515	752
Matériel pédagogique	10 039	
abonnement revues / site tv / edumoov	410	
achat livres Incorruptibles	206	14
achat livres / DVD/jeu	133	364
Matériel de sport	73	70
dont Cinéma	73	
Résultat	+ 461,66	

## MAIRIE :

a. *Travaux réalisés : la mise en place d'un grillage ainsi qu'un portail, côté Saint-Germain, a été réalisé et sécurise la cour de l'école. Des poteaux ont été installés sur le parking afin que les parents ne viennent plus se garer devant la porte et bloquer l'issue. Des porte-manteaux ont été installés. Le sol des classes du deuxième étage ont été refaits et le résultat est très positif (en termes de bruit et d'ambiance de travail). Des spots ont été installés devant l'école. La mallette de produits pour le PPMS a été livrée.*

b. *Demandes :*

*-L'école demande la possibilité d'obtenir un quota exceptionnel de photocopie, dans le cadre d'un projet de journal d'école. En attente.*

**Réponse : accord pour projet particulier, dès réception de la demande de l'enseignante, un courrier sera adressé au Service Reprographie pour qu'il le en prenne compte.**

*-M Tegero, directeur de l'école, demande des précisions quant aux quotas de photocopies attribuées aux écoles (différence entre administratif et pédagogique). M Desmarest précise qu'un quota est attribué et qu'il advient aux écoles de gérer cette attribution. M Tegero, ne se satisfait pas de cette réponse et d'ajouter que cette différence avait été stipulée par les services municipaux. La réflexion est en attente.*

**Réponse : tout ce que l'école définira par document administratif – Un quota global est attribué, à l'école de le gérer.**

- Demande de réfection du mur du gymnase pour la sécurité des élèves (les chevilles et vis qui dépassaient du mur ont été retirées) : mur d'escalade, peinture de buts de football, peinture libre, mur avec possibilité d'affichage...

**Réponse : Il faut compter environ 12000€ pour un ravalement du mur, éclats, fissures etc. Une demande de devis est en cours, et également une étude des services techniques pour voir si ça peut se faire en régie.**

**BP 2015 : inscription 85000€ pour la réfection de la toiture de l'école qui est une priorité.**

- Certaines demandes EATAL, ne sont pas réalisées : gouttière à l'entrée de l'école...

**Réponse : Devis en cours.**

**Nous avons profité pour faire une demande de vérifier toutes les gouttières du groupe scolaire Joliot Curie. (Maternelle, élémentaire)**

- L'équipe enseignante demande à la mairie que l'allocation de bus pour les sorties soit déterminée à la fin de l'année scolaire pour l'année à venir. En effet, nous avons reçu les créneaux très tard, il est ainsi difficile de prévoir. Cette demande si elle aboutit, donnerait une meilleure visibilité.

**Réponse : pas possible, compte tenu des mouvements (ouverture, fermeture de classe) – cette année le planning a été donné la première semaine de septembre.**

TNI mauvais fonctionnement. Les tableaux se décalibrent en permanence et sont en surchauffe chaque heure. Le confort de travail en est grandement perturbé.

**Réponse : Suite aux nombreuses relances concernant les TNI et connexions internet, nous avons fait la proposition de rencontre entre le service informatique et les écoles Irène et Frédéric Joliot Curie.**

M Tegero précise en urgence de voir la protection Internet qui n'existe pas risques importants de virus ou mauvaise manipulation. Les enseignants de l'école sont prévenus et formés mais qu'en est-il ?

**Réponse : idem Service informatique.**

- Sécurité: commission et exercice d'évacuation

L'exercice d'évacuation en cas d'incendie s'est bien déroulé, le mardi 14 octobre à 10h00. Un exercice PPMS avec confinement devrait être réalisé cette année.

- Projet d'école 2011 – 2014 et projet d'école futur 2015 – 2018 :

Les axes prioritaires dégagés lors du bilan du précédent projet d'école sont les suivants :

- Donner goût à la lecture

- Donner du sens aux maths = positionnement de l'élève.

- EST

- Projets des classes pour cette année :

Deux demandes de financement pour un projet de séjour en classe de découvertes ont été formulées par les enseignantes des classes de ce2 et ce1.

*Concernant le projet d'appariement de la classe de CMI de Mme Charon avec une classe anglais, la municipalité accepte cinq envois groupés de lettres, dans l'année dans le cadre de ce projet pédagogique.*

### **QUESTIONS DES PARENTS / MUNICIPALITE :**

*- Les représentants de parents d'élèves abordent l'organisation des NAPS par la municipalité. Ils soulèvent quelques problèmes de communication. M Desmarez reconnaît que la mise en place des NAPS a nécessité un peu de temps mais précise que la mise en œuvre se poursuit.*

*M Tegero confirme que la passation entre temps scolaire et temps périscolaire se déroule bien : cette passation se déroule en classe. Un appel est réalisé par un animateur, lequel retrouve les élèves sous sa responsabilité. L'enseignant accompagne les élèves qui ne vont pas en NAPS, vers la sortie de l'école.*

*- Problème de place handicapée devant l'école qui n'est jamais libre (Monsieur Demarez a vu avec Monsieur Pichenet chef de la police Municipal)*

*- Parking situé au groupe scolaire : Le parking situé au groupe scolaire est public et c'est également une voie privée aux riverains qui y habitent.*

*1/ Concernant la pose d'un panneau cette demande doit passer en commission d'urbanisme.*

*2/ Concernant la réservation de places de parking pour les enseignants, et riverain cette demande doit être faite aux élus.*

*Une solution provisoire de stationnement peut être proposé sur le groupe scolaire Langevin / Wallon, ou George BOURGOIN.*

*Les services techniques ont pris en charge la suite du dossier en cours d'étude et de propositions.*

*Il a également été demandé aux directeurs du groupe scolaire, de lister les véhicules et immatriculations des enseignants qui utilisent ce parking.*

*- La décharge concernant les NAPS est disponible depuis le 18/10/14 sur le site à la rubrique « périscolaire ».*

### **DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE :**

*La date du deuxième conseil d'école est fixée au vendredi 6 mars 2014 à 18h30.*

**FIN DU CONSEIL D'ECOLE : 20h30.**